

aimerions tous à savoir combien de temps encore l'honorable monsieur qui a démissionné dans la Chambre des communes pour procurer dans son comté un mandat de député au ministre du Revenu de l'intérieur, doit-il rester en dehors du Sénat? Si les prédictions de la presse ministérielle d'Ontario se réalisent, cet honorable monsieur, naturellement, ne restera pas gratuitement et longtemps encore dépouillé de son siège dans les Communes, ou privé de l'honneur de siéger dans la Chambre haute. Si, cependant, il doit rester dehors jusqu'à ce qu'une vacance soit produite dans le Sénat par la mort ou toute autre cause, il lui faudra, peut-être attendre encore plusieurs années avant que cette vacance se produise, et nous regretterions tous beaucoup que pareille contrariété lui arrivât, vu les circonstances, c'est-à-dire, vu le grand sacrifice qu'il a fait. Si l'honorable ministre dirigeant veut bien nous procurer ce renseignement, je n'ai aucun doute que d'autres que M. Sloan en seront très contents.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Pour ce qui regarde la dernière question posée par mon honorable ami, il voudra bien attendre deux ou trois semaines de plus, et alors je serai plus en état qu'aujourd'hui de lui donner une réponse.

L'honorable M. LOUGHEED: A quelle date se fera l'élection partielle?

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est une question à laquelle le Gouvernement donnera toute son attention. Pour ce qui regarde l'autre question posée, je ne crois pas qu'il soit possible, vu la date peu avancée de la présente session, d'aborder maintenant ce sujet important. Mais nous le ferons plus tard.

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable sénateur de Hastings a soulevé la question de savoir combien l'on avait cru épargner en approfondissant le chenal du Saint-Laurent, et en procurant de plus grandes facilités à la navigation de ce fleuve. Je n'ai pas présentement sous les yeux les chiffres représentant cette économie; mais, d'après mon souvenir, ces chiffres peuvent être trouvés dans la preuve faite à l'enquête présidée par le juge Cassels. Ma mémoire ne me trompe pas, je crois, si je dis qu'un témoin compétent a donné à

cette enquête des chiffres faisant voir la réduction opérée dans le taux des polices d'assurance émises sur les navires naviguant sur le Saint-Laurent, et le montant total de cette réduction s'élève à une somme qui m'a paru très considérable. La résolution que l'honorable sénateur de Hastings nous a lue fut adoptée, d'après ce que j'ai compris, par le conseil de la chambre de commerce, de Montréal, à sa séance de lundi dernier. L'honorable sénateur a simplement mentionné le passage se rapportant à la question des assurances. Je constate que M. Drummond, qui n'est pas un homme de parti, et qui était le président sortant de charge, a parlé, dans cette circonstance, d'améliorations du havre de Montréal et du chenal du Saint-Laurent. Il vaut mieux, peut-être, citer le compte rendu des paroles qu'il prononça sur ce sujet, puisque la question est maintenant soulevée. Il s'est exprimé comme suit:

La dernière saison a été témoin de l'achèvement complet de quatorze hangars à deux étages pour le fret; puis de l'organisation des moyens de transport du grain et d'un nouvel arrangement des rails sur les quais,

Les travaux exécutés systématiquement et dans l'intérêt du commerce, font honneur au conseil de la Chambre de commerce, à ses ingénieurs et officiers, et au ministre sous la juridiction duquel se trouve ce conseil.

J'éprouve maintenant un grand plaisir en offrant nos remerciements et notre appréciation à ceux qui ont si efficacement participé à cette bonne œuvre.

Afin de prouver que les améliorations demandées sont d'intérêt public, et qu'elles ne sont pas plus éloignées de la capitale fédérale que ne l'est Montréal, le même M. Drummond s'exprima comme suit dans le paragraphe suivant:

L'accroissement de notre commerce maritime et la conviction que nous avons que ce commerce ne fera que continuer de s'accroître avec le développement de notre pays et les améliorations des facilités offertes dans le havre font ressortir le fait que la nécessité de construire une cale sèche dans ce havre, se fait de plus en plus sentir, et j'espère que le Gouvernement y pourvoira durant la présente session.

Les travaux d'approfondissement et d'amélioration du chenal du Saint-Laurent ont été poussés avec vigueur durant la dernière saison écoulée. Ces travaux sont d'un caractère d'autant plus important qu'ils nous ouvrent l'ère d'un chenal de trente-cinq pieds de profondeur.

Puis, M. Drummond fait allusion aux travaux de construction du nouveau "Transcontinental national" et du pont

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.